

# Conseil d'école « Le temps des cerises » de Coësmes, 3 mars 2022, 18h30

## Présents :

Madame Ramage, adjointe enfance et jeunesse.

Monsieur HERRAULT, adjoint bâtiment de la commune

Mesdames Auffret-Henry, Chany, Chaupitre, Chuillot, Duigou, Principaud, représentantes des parents d'élèves

Monsieur Dekkers, représentant de parents d'élèves

Mesdames Schoenmaeker, Maloeuvre, Dumontier, Ferchaud, Berthe, enseignantes,

Madame Gastel, enseignante et directrice de l'école

Madame Lanfranchi, ATSEM, et aide aux devoirs du soir.

## Excusés :

Madame Carré, inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Bain-de-Bretagne

Monsieur Gallard, maire

Madame Chany, représentante de parents d'élèves.

Madame Thomas, enseignante, excusée.

## **1. Finances 2020-21, subventions 2022**

Présentation des comptes de l'A.C.E.P. :

### **Finances année scolaire septembre 2020- août 2021 (-4891€ : -541€ si on enlève les remboursements de la classe de mer) )**

	<b>Recettes</b> <b>2521€</b>	<b>Dépenses</b> <b>7412 €</b>
Subvention mairie de Coësmes 2020	1300 €	Sorties et activités pédagogiques 2494 €
Subvention mairie de Sainte Colombe 2020	522 €	Remboursement acompte parents classe de mer.....4350€
Vente de photos scolaires	295 €	Achat de matériel (livres, bricolage, petit matériel, ingrédients de cuisine, goûters) 427 €
Vente de livres « Lire c'est partir »	69€	Frais divers (assurance, frais de banque...) 141 €
Benne à papiers	335€	

Le financement de l'école est assuré en premier lieu par les mairies de Coësmes et de Sainte Colombe au prorata du nombre d'enfants inscrits.

## **Subventions 2022 :**

Pour 2022, l'école demande un financement à la mairie de Coësmes pour 120 élèves (effectif au 1er janvier).

Il est réparti en trois corbeilles, comme suit :

**- Subventions pour l'ACEP (Association Coësmoise de l'Ecole Publique) utilisées pour le financement des différents projets de l'école :**

→ demande de 15 € / enfant pour les 87 élèves de Coësmes (13 € / élève ont été versés en 2021). Nous n'avons pas encore de réponse.

→ demande de 18 € / enfant pour les 33 élèves de Sainte-Colombe (18 € / élève ont été versés en 2021). Nous n'avons pas encore de réponse.

**- Financement des fournitures nécessaires aux enseignements :**

→ demande de 40 € / élève de l'école (39 € / élève cette année) Nous n'avons pas encore de réponse.

**- Petits investissements et achats exceptionnels, travaux demandés :**

- 1000 € pour des petits investissements.
- Achat d'un tableau blanc pour la classe bleue (pour pouvoir projeter).
- Achat d'un meuble à étagère pour la classe jaune.
- Refaire les sanitaires de la dernière extension (WC et lavabos trop bas) → en cours
- Agrandir la cour de récréation du bas derrière l'école et y construire un local pour entreposer le matériel de la cour.
- Travaux dans la classe verte pour installer des placards et repeindre les murs des classes de maternelle, pose d'une porte entre l'espace photocopieuse et l'espace atelier.
- Installer un panneau indiquant l'école des cerisiers à l'entrée du parking.

## **2. Projection d'organisation pour l'année 2022-2023**

### **Le prix de la cantine pour les parents de Ste Colombe restera le même que celui pour les parents de Coësmes.**

Une hausse des prix est annoncée par le prestataire, mais il ne sera pas forcément répercuté sur les parents. La mairie réfléchit à ce sujet. Avec le regroupement de l'école sur un seul site, il y aura un personnel périscolaire en moins ce qui pourrait compenser l'augmentation des coûts.

### **Une fermeture de classe a été prononcée pour l'année prochaine .**

Il y aura donc 5 classes à l'école de Coësmes avec environ 110 élèves(ou moins).

### **Cela entraîne le regroupement de toute l'école sur le même site des cerisiers à la rentrée prochaine.**

La mairie demande si une ouverture pourrait arriver dans les années prochaines. Sans doute pas avant 4 ans, car les PS sont une petite douzaine depuis 3 ans. Il faudrait que ça remonte pour envisager une réouverture.

La mairie avait imaginé les travaux pour 2 autres classes sur le site des cerisiers. Ce projet est repoussé, mais toujours envisagé.

Nous avons encore plusieurs déménagements de famille prévus cette année. Est-ce qu'il y aura des arrivées aussi ? Les nouveaux PS commencent à se faire connaître, mais c'est difficile d'estimer combien viendront dans l'école.

Baisse des naissances sur Coësmes depuis plusieurs années. En général, plus de la moitié des naissances pour l'école publique.

Nous avons un tout petit effectif en MS : ils étaient 8 en, début d'année et seront sans doute 5 l'année prochaine en GS. (déménagements). Cela ne va pas faciliter les futures répartitions.

Aussi, concurrence des écoles privées de Janzé et Retiers : 11 enfants de Coësmes y sont scolarisés. Elles sont sur le passage du travail des parents et ont une garderie qui termine à 19h.

La mairie va réfléchir à reculer l'heure de la garderie le soir (actuellement à 18h30) car ce n'est pas facile pour des parents travaillant à Rennes d'être à l'heure le soir. Cela permettrait peut-être plus d'inscriptions à l'école. Un sondage va être envoyé par la mairie aux parents à ce sujet.

Les parents d'élèves demandent à ce que la garderie des maternelles le soir soit revue : les enfants n'ont plus accès à une cour de récréation. Cela est dommage, surtout à l'arrivée des beaux jours. Cela a commencé avec la séparation des groupes pendant le Covid.

Le regroupement de l'école sur un seul site nécessite des travaux :

Intervention de Dominique HERRAULT, adjoint, au sujet des travaux :

Travaux prévus dans l'école avant la rentrée prochaine :

La cour du bas va être trop petite .

Il est prévu :

-l'agrandissement de la cour du bas d'environ 500 m2 au niveau de l'herbe. Une partie sera herbée en partie basse avec des buts de foot, une partie sera en cailloux compactés avec un panneau de basket. Cette nouvelle cour sera entourée d'une clôture, il n'y aura plus le chemin piétonnier. Le grillage actuel de la cour ne sera pas enlevé, ce qui permettra de séparer ces 2 cours si besoin.

-l'agrandissement du parking de l'école.

-un local de rangement dans la cour.

-de remettre les sanitaires à la taille des élèves dans la dernière extension.

-de poser le panneau indiquant l'entrée de l'école dès qu'il sera réceptionné.

Le déménagement de l'école du haut va demander du temps. Les enseignantes se proposent de venir une journée pendant les vacances de Pâques pour faire le tri et jeter ce qui ne sert plus. Il faudra mettre une remorque à proximité pour faire les transferts entre l'école et la benne à papier de l'école du bas.

Demande de l'école que les locaux au-dessus de la maternelle reviennent entièrement à l'école pour stocker les livres, les manuels, le matériel pédagogique. Il va manquer de place.

Est-ce possible de stocker ce matériel à l'étage de l'école ? La mairie peut-elle se renseigner auprès de la commission de sécurité ? Il avait été refusé à une époque que du papier soit stocké à l'étage de l'école.

Ces pièces servent aussi aux rendez-vous avec l'infirmière et le RASED.

Où seront stockées les tables en trop de l'école ? Dans l'ancienne classe de CP de l'école du haut pour commencer, mais ensuite ? Les bâtiments seront rapidement repris pour d'autres activités dans la commune.

Le bureau de direction restera à sa place actuelle. Il sert aussi de salle des maîtres et de salle de décroisement entre les 2 classes.

### 3. Point sanitaire

Après 1 an et demi sans aucun élève à avoir attrapé la covid à l'école, la tendance s'est inversée.

Avec le protocole du début de l'année (fermeture de classe dès le premier cas), nous avons dû fermer les 4 classes élémentaires pendant une semaine (campagne salivaire après les vacances de Toussaint).

Après une semaine d'isolement, 7 élèves étaient malades, contre 3 au départ.

A la période 3, les élèves ont dû se faire tester 3 fois (J0/J2/J4) à chaque fois qu'un cas a été signalé dans une classe. 35 élèves ont eu la covid durant cette période.

Les enseignantes et personnels périscolaires ont aussi été touchés ainsi que leurs enfants.

Il y a eu peu de remplaçant. De ce fait, et comme le brassage a été interdit entre les classes, plusieurs classes ont été fermées plusieurs jours. La cantine, en manque de personnels aussi, a failli fermer certains jours. La baisse du nombre d'élèves durant cette période a permis le maintien du service.

Cela a été difficile de faire une continuité pédagogique entre élèves absents, élèves présents, car nous n'avons pratiquement jamais eu tous nos élèves en même temps durant cette période. Les élèves avaient aussi perdu leurs habitudes de classe en revenant de confinement.

Actuellement, le brassage est permis entre classes proches : nous permettons à nouveau que les classes se retrouvent si besoin 2 à 2 (maternelles ensemble, CP et CE1 ensemble, les classes de l'école Théaudière ensemble), mais en cas d'absence non remplacée d'une enseignante, nous ne serons toujours pas en capacité de prendre l'ensemble des élèves. Nous ne pouvons imaginer davantage de 5 à 6 enfants supplémentaires par classe puisqu'une seule enseignante devrait gérer deux classes complètes.

Il sera donc demandé aux parents de garder leurs enfants et de nous avertir si ce n'est absolument pas possible.

Actuellement, si un élève a la covid, cela entraîne un test à J2 pour chacun des élèves de la classe (et éventuellement de la classe qui fonctionne en binôme si des activités en intérieur en commun ont eu lieu avant). La déclaration sur l'honneur n'est plus demandée.

Les parents d'élèves remercient Mme Gastel de sa réactivité face à cette crise durant cette période.

**Le lundi 14 mars, les enfants et les adultes auront à nouveau le droit d'enlever les masques à l'intérieur des bâtiments.**

#### 4. Dates et projets de l'année

- Spectacle tascabilissimo en septembre pour toute l'école sur de la musique du monde.
- Intervention de la brigade de protection de la délinquance juvénile BPDJ dans les classes de CE2-CM pour intervenir sur ses droits et devoirs, cyberharcèlement.
- Séances de course d'orientation avec l'office des sports pour les CE2-CM1-CM2 à la première période (3 journées pour chaque classe).
- Séances de musique avec les dumistes du Hang'Art du CP jusqu'au CM2 sur des chansons du monde : environ 10 séances par classe.
- Séances d'athlétisme avec l'office des sports, période 4, pour les CP et CE1 (initialement prévues en période 3)
- Spectacle « chanson d'amour pour mon bébé » prévu pour les maternelles annulé à cause du Covid.
- Semaine des maths du 7 au 14 mars pour les classes de CE2-CM1-CM2. Défi maths durant la semaine sur le thème « maths en forme »
- Carnaval des maternelles, vendredi 11 mars.
- Grande lessive jeudi 24 mars sur le thème : « ombres portées » : cette année, exposition sur le parterre de l'école des cerisiers.
- Semaine de la presse pour les classes de CE2-CM1-CM2 en partenariat avec la CLEMI. (a déjà eu lieu une visioconférence en classe sur la création d'un podcast « wild » portant sur les documentaires animaliers).
- Semaine de la maternelle du 28 mars au 2 avril. Les parents seront accueillis dans les classes de maternelle pour observer ou participer à une séance de classe.
- Photo scolaire vendredi 29 avril : photos traditionnelles en extérieur et portraits individuels des élèves. (Demande que le photographe soit attentif au sourire des enfants dont on fait le portrait)
- Intervention des associations « les petits débrouillards » et de « l'énergie des fées » (énergies) dans les classes de CE2 et CM les 7 et 28 avril.
- Visite de l'usine de méthanisation par les CM1-CM2 à Martigné-Ferchaud le 29 avril.
- Visite du parc éolien de Coësmes par les CE2-CM1 le 5 mai.
- Interventions de Mme RIOU, professeur d'allemand dans la classe de CM2.

- Séances avec un intervenant de l'AFCA (association Française du Cinéma d'Animation) à la bibliothèque de Coësmes pour créer un petit film d'animation pour les CE1 le 23 juin.
- Mission Archéo à « la Roche aux fées » pour les CE2-CM1 le 2 juin.
- Intervention en classe de « la ligue contre le cancer » en fin d'année pour les CM. (Comment refuser une cigarette ?)
- Spectacle de musique des classes élémentaires le mardi 21 juin à 18h30 à la salle des loisirs. (sous réserve des conditions sanitaires et de la disponibilité de la salle).
- Fête de l'école le samedi 25 juin. Défilé à 11h ou à 14h, pique-nique partagé, activités l'après-midi.
- Sorties de fin d'année non encore décidées.

5. Divers :

-Le PEDT (Projet Educatif Territorial) de la commune a été retravaillé et renvoyé. Pour l'instant, pas de retour.

-On signale une vitesse excessive des voitures et des engins de chantier sur le parking de l'école. Mme GASTEL a aussi remarqué cela le lendemain du conseil d'école. M.HERRAULT s'est déplacé pour demander aux agents du chantier de ne pas faire rouler les engins au milieu du parking aux heures d'école.

**Le prochain conseil d'école est fixé au jeudi 16 juin à l'école des cerisiers à 18h30.**

Compte rendu rédigé par :

Marianne GASTEL  
Directrice de l'école

Pauline MALOEUVRE  
Enseignante de l'école